



COMMUNIQUE DE PRESSE

Technicolor annonce le remboursement des Disposal Proceeds Notes et de la tranche I des Obligations Remboursables en Actions

Paris (France) – le 29 décembre 2010 – En application de son plan de sauvegarde et des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 janvier 2010, Technicolor (Euronext Paris: TCH; NYSE: TCH) annonce qu'elle procédera le 31 décembre 2010 au remboursement de la tranche I des Obligations Remboursables en Actions (ORA) et des Disposal Proceeds Notes (DPN) émis le 26 mai 2010.

Ces remboursements, anticipés depuis les opérations de marché menées plus tôt cette année, sont conformes au calendrier et aux modalités des instruments émis le 26 mai 2010 dans le cadre de la restructuration financière du Groupe et dont les termes ont été communiqués dans la Note d'Opération visée par l'AMF le 27 avril 2010.

Au titre de ces opérations de remboursement, la Société émettra 95 196 744 actions nouvelles, ce qui portera le nombre total d'actions de la Société à 174 846 625 actions au 31 décembre 2010.

Remboursement des ORA I

Sur un nombre total de 319 219 813 ORA I, la Société remboursera le 31 décembre 2010 313 890 656 ORA I par remise de 45 196 744 actions nouvelles. Conformément aux conditions d'émission, les ORA I seront remboursées à raison de 0,144 action nouvelle pour une ORA I, intérêts compris.

5 328 181 ORA I, représentant environ 1,7% de la tranche I, ont fait l'objet d'une demande de report au 31 décembre 2011 de leur échéance. Conformément aux conditions d'émission, les obligations dont l'échéance a été reportée ne porteront pas intérêts sur la période de report, sauf en cas de distribution de dividende.

Le nombre total d'ORA restant en circulation s'élève à 324 547 477 ORA, venant à échéance le 31 décembre 2011 et qui donneront lieu à l'émission d'environ 51 millions d'actions nouvelles.

Remboursement des DPN

La Société procédera le 31 décembre 2010 au remboursement de l'intégralité des DPN pour un montant de 265 053 696 euros, intérêts compris. Le remboursement interviendra, conformément aux conditions d'émission, en numéraire et en actions nouvelles selon la décomposition suivante:



- Montant remboursé en numéraire : 52 303 696 euros, incluant le produit de la cession de Screenvision US annoncée le 14 octobre 2010;
- Montant remboursé en actions nouvelles : 212 750 000 euros, correspondant à 50 millions d'actions nouvelles au nominal de 1 euro émises au prix de 4,255 euros par action calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours de l'action entre le 3 novembre et le 28 décembre inclus. Ce remboursement est effectué conformément aux dispositions prévues dans l'article 4.4.9 de la *Note d'Opération* du 27 avril 2010, et dans la limite de l'autorisation prévue dans la 9^{ème} résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 janvier 2010.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, et dans le cadre de l'information financière trimestrielle sur le 3ème trimestre 2010, la société précise que la dette financière et la trésorerie au 30 septembre 2010 étaient proches des niveaux du 30 juin 2010. La société rappelle que sa dette nette dans les états financiers au 30 juin 2010 était de 1 276 millions d'euros, incluant les DPN qui seront remboursées le 31 décembre 2010, et que le montant de la trésorerie s'élevait à 416 millions d'euros au 30 juin 2010.

Enfin, au vu de l'activité du quatrième trimestre 2010, le Groupe confirme qu'il anticipe une croissance du chiffre d'affaires des activités poursuivies au quatrième trimestre 2010 par rapport au quatrième trimestre 2009 à taux de change constants et un EBITDA ajusté^[1] en pourcentage du chiffre d'affaires en légère hausse au second semestre 2010 par rapport au second semestre 2009.

Technicolor est une société cotée sur le marché réglementé NYSE Euronext Paris et sur le NYSE New York Stock Exchange, et certaines déclarations contenues dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la « sphère de sécurité » énumérée dans la loi américaine de 1995 sur la réforme des litiges relatifs aux valeurs privées (Private Securities Litigation Reform Act). De telles déclarations sont fondées sur les anticipations et convictions actuelles de l'équipe dirigeante. Elles sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et incertitudes en conséquence desquels les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats futurs évoqués explicitement ou implicitement par les énoncés prospectifs, du fait de l'évolution de la conjoncture mondiale, des marchés « médias et entertainment » et du cadre réglementaire. Pour obtenir plus d'informations sur les facteurs potentiels susceptibles d'avoir un impact sur les résultats financiers de Technicolor, veuillez consulter les documents déposés par Technicolor auprès de la Securities and Exchange Commission étasunienne, ainsi que les documents déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers.

A propos de Technicolor

Technicolor regroupe des professionnels de l'industrie créative et technologique au service de la création, de la gestion et de la fourniture de contenu de divertissement pour le consommateur final. Grâce à sa culture d'innovation s'appuyant sur une structure de recherche dédiée, l'activité Licences du Groupe est un atout solide, riche d'un portefeuille étendu de

[1] EBITDA des activités poursuivies moins les charges de restructuration, moins les dépréciations d'actifs et de survalueur, et moins les autres produits et charges

technicolor



brevets portant sur les technologies du son et de l'image. Technicolor est également un fournisseur majeur de services de pointe en matière d'effets spéciaux, d'animation et de post-production pour le cinéma, la télévision et l'industrie des médias. Proche des opérateurs et des diffuseurs, Technicolor se place parmi les leaders mondiaux de services de distribution de contenu numérique et de produits d'accès pour la maison, comme les décodeurs et les passerelles résidentielles. Enfin, la société est un fournisseur important de médias physiques ; l'un des leaders mondiaux pour le traitement de films et l'un des plus grands fabricants et distributeurs indépendants de DVD et disques Blu-ray™.

Euronext Paris : TCH • NYSE : TCH • www.technicolor.com

Relations Presse : +33 1 41 86 53 93
technicolorpressooffice@technicolor.com

Relations Investisseurs : +33 1 41 86 55 95
investor.relations@technicolor.com

Relations Actionnaires : 0 800 007 167
shareholder@technicolor.com